



CLASSIQUES
GARNIER

GOOSSE (André), HERDAN (G.), MULLER (Ch.), MERK (G.), KOURMOULIS (G. J.),
« Études et comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 16, 1970 – 1, p. 101-127

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4269-8.p.0103](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4269-8.p.0103)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTUDES ET COMPTES RENDUS

LE PICARD ET LE WALLON, SOURCES DU JARGON DES COQUILLARDS ?

En 1455 ont été arrêtés à Dijon une douzaine de malfaiteurs faisant partie d'une bande et se désignant sous le nom de *Coquillards*. Les Archives départementales de la Côte-d'Or conservent les dossiers du procès, document très important pour la connaissance de l'argot ancien, car « lesdiz Coquillars ont entr'eulx un langaige exquis que aultres gens ne scevent entendre, s'ilz ne l'ont revelez et aprins ; par lequel langaige ilz congnoissent ceux qui sont de lad. Coquille, et nomment proprement oud. langaige tous les faiz de leur secte (1) ». C'est un témoin (2), le barbier Perrenet le Fournier, qui apportait les renseignements les plus précis : liste des malfaiteurs, indications sur leurs activités et surtout glossaire de quelque soixante-quinze mots.

Les *Cahiers de Lexicologie* ont publié récemment une étude que M. Pierre Guiraud a consacrée à ce vocabulaire (3). Sa source est la brochure de dix pages dans laquelle Joseph Garnier a révélé, en 1842, ce précieux document, ou du moins un extrait (4) ; « c'est un travail très incomplet, faute d'avoir conservé les mots dans leur contexte », tel est le jugement de M. Guiraud, qui aurait trouvé un texte plus complet et plus sûr dans deux éditions ultérieures, dues à de bons spécialistes de l'argot : Marcel Schwob en 1892 (5) et Lazare Sainéan en 1912 (6). Celui-ci reproduit le document « pour la première fois dans son intégrité (7) » ; je m'y reporterai lorsqu'il sera nécessaire de citer le texte authentique.

Le but de M. Guiraud est d'étudier « l'origine des mots qui nous sont parvenus par les Archives du Procès de Dijon » (p. 45), et il conclut ainsi : « Il est clair, désormais, que le jargon de la Coquille n'est qu'une forme des

(1) Edition Sainéan (voir ci-dessous), p. 91.

(2) Et non un prisonnier, comme le dit M. Pierre Guiraud à la page 45 de l'article qui sera discuté ci-dessous.

(3) *Le jargon de la Coquille*, volume XI (1967), n° 2, pp. 45-55. Ce texte est reproduit à peu près tel quel dans l'appendice III du livre que Pierre Guiraud vient de publier dans la « Bibliothèque des idées » : *Le jargon de Villon ou le Gai Savoir de la Coquille*, Paris, Gallimard (1968), pp. 274-283.

(4) Je n'ai pas vu cette brochure (intitulée *Les compagnons de la Coquille, chronique dijonnaise du XV^e siècle*), qui a été tirée à quarante exemplaires seulement.

(5) « Le jargon des Coquillars en 1455 », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VII (1892), pp. 168-183 et 296-320. Les extraits du procès sont dans le premier article, pp. 177-183. L'étude est restée inachevée.

(6) *Les sources de l'argot ancien*, t. I, Paris, Champion (1912), pp. 83-110. Je citerai aussi, pour les problèmes d'interprétation, *L'argot ancien* du même auteur, Paris, Champion (1907), et le *Dictionnaire historique des argots français* de Gaston Esnault, Paris, Larousse (1965).

(7) Sainéan, *Les sources...*, p. 87. Toutefois, quelques fragments cités par Schwob ne se retrouvent pas dans Sainéan : voir ci-dessous, note 28.

dialectes picardo-wallons (8) avec des extensions normandes au nord [?] et surtout, au sud, lorraines et franc-comtoises » (p. 53). Reprise dans le volume sur Villon, cette idée permet d'interpréter d'une manière nouvelle les ballades en jargon et même le *Testament*.

La démonstration, à mon avis, n'est pas convaincante, car elle contient des erreurs nombreuses, erreurs de faits et erreurs de méthode.

M. Guiraud s'est fondé exclusivement sur le FEW, le *Französisches etymologisches Wörterbuch* de M. Walther von Wartburg. C'est un bel hommage rendu à cet admirable dictionnaire, mais il y a pourtant quelque imprudence à tout miser sur un seul ouvrage, surtout si l'on interprète ses indications de façon incomplète et peu exacte.

Ces indications sont de deux sortes, que je séparerai dans mon exposé : 1^o « le FEW donne d'abord les formes anciennes avec mention des œuvres où elles sont attestées pour la première fois, ce qui nous permet de les dater et de les localiser » ; 2^o « le dictionnaire donne ensuite la dispersion dialectale des formes modernes, ce qui nous fournit aussi des données précieuses sur leur origine » (p. 45).

I. LES DONNÉES ANCIENNES

L'article *aubert* (p. 46) fournira un bon exemple de la méthode suivie par M. Guiraud :

Aubert "argent" dérivé par calembour de *hauberc* "cotte de mailles", une *maille* étant une „monnaie". Voici les plus anciennes attestations du mot [*maille*, au sens "monnaie"] : Angers 1100, Anglo-norm. ; Wallonie 1200 ; Lille XIII^e ; Ardennes XIII et XIV^e ; Picardie 1300 ; Flandres 1485 ; Normandie 1508. Mot donc spécifiquement picardo-wallon (avec des exemples normands). Quant à *hauberc* "cotte de mailles", le mot est attesté par la *Chanson de Roland* (Normand XI^e) ; *Gormond et Isambard* (Fr. XII^e) ; *Chanson Guillaume* (Norm. XII^e) ; Gerbert de Montreuil (Picard XIII^e) ; *Floovent* (Lorrain XII^e), ainsi que par des registres et archives picardes et flamandes des XIII^e et XIV^e. Ainsi *hauberc* et *maille* sont des mots qui appartiennent à une même aire dialectale dont le centre est en Picardie avec des prolongements normands et wallons-lorrains.

Même si l'on n'est pas grand lecteur de textes médiévaux, cet article ne laisse pas de surprendre, *haubert* "cotte de mailles" et *maille* "monnaie" étant de ces mots qui paraissent tellement répandus dans l'ancienne langue que l'on ne songerait pas à leur attribuer un caractère régional, et que les éditeurs ne prennent pas la peine de les introduire dans leurs glossaires. M. von Wartburg contredit-il cette impression ? M. Guiraud a lu seulement les six premières lignes de l'article *medialis* (VI¹, 571a), celles qui concernent les formes *mailla* et *maille*, alors que l'énumération des formes anciennes prend quarante-six lignes, dont quatorze et demie pour les textes d'oïl ; en outre, il y a des éléments dignes d'intérêt dans les locutions signalées ensuite. Quelles sont, dans cette liste, les attestations les plus anciennes ?

medalla au milieu du XI^e siècle, dans le sud du Languedoc
(*Sainte Foy* : « nonca... una medalla » = ne... pas du tout) ;
medalla en 1060, à Conques ;

(8) Le texte porte *picardo-wallon*. Je me suis permis de corriger les fautes d'impression de cette espèce.

mailla vers 1100, à Angers ;
meala vers 1100, en Poitou ;
medallia en 1103, à Montpellier ;
meala en 1104, en Saintonge ;
medalla en 1120, à Toulouse ;
medailla vers 1120, en Rouergue ;
medalla en 1136, à Nice ;
maille en 1138, en anglo-normand (Gaimar).

Limitons-nous à la France d'oïl et reprenons les lignes d'où M. Guiraud a tiré ses références :

Anc. fr. *mailla* : Angers, vers 1100.

Franç. *maille* : depuis Gaimar ; *Novum Glossarium mediae Latinitatis* ; Godefroy ; Huguet ; Belz, *Die Münzbezeichnungen in der altfranzösischen Literatur* ; *Poème moral* ; Bar-le-Duc, 1281 ; Roisin ; Rethel, 1291-1316 ; *Apollonius* ; vers 1380, *Aalma* ; 1467-1477, Bartzsch, *Der Wortschatz des öffentlichen Lebens im Frankreich Ludwigs XI* ; *Saint Adrien* ; 1508, Gaillon.

N'insistons pas sur la faute d'impression qui, dans l'article de M. Guiraud, met Angers dans l'anglo-normand, ni sur le fait que la localisation proposée par le *Beiheft* du F E W pour le *Mystère de saint Adrien* me paraît douteuse (9). Ce qui frappe davantage, ce sont les suppressions. Cela se comprend pour l'*Aalma* et pour *Apollonius*, dont le *Beiheft* ne précise pas l'origine, mais il y avait dans le *Novum Glossarium*, dans les ouvrages de Godefroy, Huguet, Belz, Bartzsch, des données qui auraient pu être exploitées. Il est dommage que la référence à Bar-le-Duc ait été omise, puisque cela permettait d'ajouter la Lorraine à l'aire décrite. Ajoutons aussi la Champagne [car Rethel est dans les Ardennes, mais n'est pas wallon pour la cause (10)], et, si nous prenons la suite de l'article, la Bourgogne.

Au xv^e siècle, le mot appartenait à la langue officielle du royaume, l'ouvrage de Bartzsch en apporte la preuve. Le F E W cite d'ailleurs Eustache Deschamps, Charles d'Orléans, Villon, *Pathelin*.

Même en s'en tenant aux données que l'on trouve dans le F E W, on doit nier que *maille* "monnaie" soit un mot « spécifiquement picardo-wallon (avec des exemples normands) ».

Pour *haubert*, M. Guiraud n'a pas vu que les références du F E W (XVI, 134) sont des références complémentaires et que les formules « depuis le xi^e s. » pour *hauberc* et « Roland-xiii^e siècle » pour *haberc* renvoient de façon implicite aux indications des dictionnaires d'ancien français. Si l'on s'y reporte (à Godefroy, à Tobler-Lommatzsch, à Gay), on constate que le mot n'est pas

(9) L'auteur de cette œuvre était originaire de l'Est de la France plutôt que des Pays-Bas : voir notamment H. Chatelain, dans *Romania*, t. XLII, 1913, pp. 264-265. Pour dater et localiser les textes anciens, je me suis servi surtout des bibliographies de Bossuat, de Woledge et de Cionaresco, du *Dictionnaire des lettres françaises* de Mgr Grente, de l'*Histoire littéraire de la France*, du *Grundriss* de Gröber (avec les fascicules revus par Stefan Höfer), de la *Chrestomathie* d'Albert Henry, de la *Chronologie* de Raphael Levy, des tables de la *Romania*, du livre de Samuel Berger sur les traductions de la Bible, de *La vie en France au moyen âge* de Ch.-V. Langlois.

(10) M. Guiraud élargit fortement la zone du wallon : il y met des textes de Mons, des auteurs comme Froissart, Molinet, Jean Lemaire de Belges. Pour les dialectologues belges, tout cela ressortit au domaine picard. Froissart est d'ailleurs reconnu comme picard page 51.

seulement normand, picard, lorrain, francien, ce qui est déjà une aire un peu vaste, mais aussi champenois (Chrétien de Troyes, Joinville), anglo-normand (*Horn*, *Protheselaus*), franco-italien (*Entrée d'Espagne* et *Prise de Pampelune*). Tous les héros des récits chevaleresques ont leur haubert, d'où qu'ils viennent.

Bref, ces deux mots couvrent tout le domaine d'oïl, que dis-je ? la Gaule entière, car *haubert* aussi se rencontre dans le Midi.

Il n'est pas moins inexact d'écrire qu'*horloge* « est spécialement attesté dans le Nord et l'Est » (p. 51). M. Guiraud a pris pour un relevé exhaustif les quelques références données par le F E W (IV, 483) pour des formes particulières. Est-il besoin de préciser que ce mot se trouve aussi à l'Ouest (*Quatre Livres des Rois* et Nicole Bozon dans Tobler-Lommatzsch ; *Chronique des ducs de Normandie* et inscription de l'horloge de Caen dans Gay) et au Centre (Jean de Meung dans Tobler-Lommatzsch ; archives hospitalières de Paris et archives d'Angers dans Godefroy ; *Livre de la taille de Paris* dans Gay), c'est-à-dire partout, Sud compris (cf. F E W) ?

M. Guiraud commet (p. 53) la même erreur pour *vendanger*, dont le F E W ne cherche pas (XIV, 465b) à « relever l'aire archaïque », car les références qu'il donne, il ne les présente pas comme les trois premières attestations du mot : franç. *vendenger*, depuis *Folque de Candie* (vers 1210) jusqu'aux *Coutumes du Beauvaisis* ; *vendoingier* en Franche-Comté (1341) ; *vendanger* depuis le XIV^e siècle ; il faut aussi tenir compte des sens figurés mentionnés à la page suivante. Godefroy et Littré citent un texte anglo-normand : le *Psautier de Cambridge* (11) (milieu du XII^e siècle) ; trois textes parisiens : Rutebeuf (XIII^e siècle), la *Bible* du ms. 899 de la Bibl. Nat. (XIII^e siècle), le *Psautier* du ms. 258 de la Mazarine (vers 1300) ; un texte orléanais : *Guillaume Guiart* (vers 1306). Le terme n'est donc pas propre à une région limitée, ce qui n'a rien que de naturel, pour un mot appartenant au fonds primitif du français commun.

Rover « demander » : « normand, picard, wallon » (p. 51). Dans son *Jargon de Villon* (p. 22), M. Guiraud est encore plus catégorique : le F E W, dit-il, « nous met en mesure [...] de décider que *rower* « demander » est un mot wallon, vivant au XV^e siècle (12) ». Comme les précédents, c'est un terme tout à fait général en ancien français ; le F E W (X, 445b), qui renvoie aussi à Godefroy, cite d'ailleurs des textes champenois (Chrétien de Troyes, Machaut, Deschamps), lorrains (*Estampies*), franciens (*Miracles*). Ce verbe serait, pour M. Guiraud, à l'origine du substantif *rouhe* « question », avec un « h qui traduit la palatalisation de u intervocalique », ce qui, par parenthèse, me semble bien étrange.

Coulon a été évincé par *pigeon* après le XVI^e siècle (cf. F E W, II, 930b, et VIII, 556a) et a pris seulement alors un caractère régional, que l'on ne peut dire « picardo-wallon » (p. 47) qu'en simplifiant la réalité, puisque le F E W le note encore aujourd'hui dans les parlers normands, bourguignons, lorrains, francs-comtois.

Il n'y a rien à tirer des « attestations anciennes » d'*avaller* « faire tomber par un coup » (p. 48), non seulement parce que ces exemples sont trop dispersés pour permettre une véritable localisation (13), non seulement parce

(11) « vendengerent », qui traduit *vindemiant* de la Vulgate. C'est la plus ancienne attestation du mot. Elle a échappé au F E W, comme à Dauzat-Dubois-Mitterand et au « petit Robert ».

(12) *Rover* n'est d'ailleurs plus attesté au XV^e siècle dans le F E W ! A la page 248 du *Jargon de Villon*, nous retrouvons le « picard-wallon » *rower* et à la page 269 le « picardo-wallon » *rover*. Sur l'étymologie de *rouhe*, voir ci-dessous.

(13) Au lieu de *Souffron*, lire *Jouffrois*.

que M. Guiraud a négligé le fait que le FEW renvoie à Godefroy, etc., mais surtout parce que M. Guiraud a recopié par erreur les références qui concernent le sens "faire descendre (par ex. du vin à la cave)" : cf. FEW, XIV, 140b.

Pour *estoffer* "« fournir à la dépense " (wallon XIV^e) (p. 50), M. Guiraud prend dans un article fort riche (XVII, 246b) une ligne, la déformant d'ailleurs [*estoffer l'estat de* "fournir à la dépense de" Froissart (14)]. Il isole ainsi arbitrairement cet emploi de celui qui précède : anc. et moyen franç. *estofer* "munir, garnir de tout ce qui est nécessaire, équiper, approvisionner" (1224-1318), *estoffer* "id." (XIV^e siècle-Voultier 1613), les références du FEW et des sources qu'il indique ne permettant pas de réserver le mot à la région wallonne, ni même à la région picarde : la Champagne est représentée dans le FEW, l'anglo-normand dans Godefroy, sans parler du français commun, avec des auteurs plus tardifs (Malherbe, Héroët).

Pour *desrocher* "jeter en bas, renverser", aux trois références reprises (p. 49) au FEW (X, 437b), une francienne, une anglo-normande, une normande, il faut ajouter celles que contient Godefroy, où nous renvoie le FEW : exemples picards (Adenet le Roi, *Partonopeus de Blois*, Alart de Cambrai) et, pour les XV^e et XVI^e siècles un texte écrit à Orléans (*Siège d'Orléans*) et un auteur originaire de la Charente (Jean d'Auton). M. Guiraud cite aussi le sens "piller, dévaliser", mais sans parler de la localisation de cet hapax, parce qu'il ne la trouve pas dans le FEW ; l'éditeur W. Cloetta attribuait cette version du *Moniage Guillaume* « au nord-est de l'Ile-de-France » (*Soc. des Anc. Textes franç.*, t. II, p. 251).

Le wallon *huppé* "homme riche" (1465) (p. 50) est un fantôme. Le FEW (XVI, 267-268) signale seulement l'adjectif *huppé* en français ("haut placé, notable par la richesse ou le rang"), depuis 1465, chez Martial d'Auvergne, que le Limousin et l'Auvergne se disputent, mais non la Wallonie !

Le FEW (XVI, 400b) n'attribue pas non plus à la Wallonie la première mention de *crocheter*, quoi que dise M. Guiraud (p. 47). Est-ce d'ailleurs vraiment un mot argotique ? Il est notamment employé à propos du témoignage du maréchal Jehan de la Chaulx : les Coquillards lui avaient fait une commande ("pour mettre et nourrir des connins"), mais il « congneust tantost que c'estoit pour faire crochetz a crocheter serrures, coffres et telles choses » (éd. Sainéan, p. 102).

Crocheteur "qui crochète les serrures" est un simple dérivé du précédent (15). L'explication de M. Guiraud (p. 47) complique inutilement les choses : « d'après *crocheteau* "outil du serrurier" (1587 Wallonie) ».

Terminons cette série par un mot important, le nom même de ces malfaiteurs, *Coquillard*, que M. Guiraud veut éclairer par « l'aire dialectale de *coquard* "niais" et de ses dérivés *cocardie*, *coquibus*, *coquebert* » (p. 54). De l'inventaire des références, il conclut : « La forme et le sens sont encore une fois parfaitement localisés comme picardo-wallons et datés (XIV^e-XV^e). » Voici cet inventaire :

Coquard "niais" : *Saint-Adrien* (Flandres, 1485), Guillaume Machaut (Nord-Champenois, 1340-1370), *Registre de la Passion* (Mons, 1501), Rabelais ; plus une attestation dans le *Mystère des Rameaux* (Dauphinois, XVI^e).

(14) Qui appartient à la région picarde, je l'ai dit.

(15) Comme *crocheteur*, qu'on ajoutera dans le FEW, XVI, 400b : « ... leurs larrecins, leurs esteves, leurs crocheteures, leurs plantz, leurs desbochillures... » (éd. Sainéan, p. 105).

Cocardie, cocardise “ sottise ” : *Doct. du temps présent* (? 1466) ; *Miracles de N.-D.* (? xv^e) ; Molinet (Wall., xv^e) ; *Mistère du Vieux Test.* (? 1485) ; *Sotties* (? 1420) ; Jean Lemaire (Wall., xv^e) ; Ancien Théâtre (? ?) ; *Registre de la Passion* (Mons, 1501).

Coquebert “ nigaud ” : Gautier de Coincy (Picard. XIII^e).

Coquardille : *Mystère Saint-Adrien* (Flandres 1485) ; *Doctrinal du temps présent* (? 1466).

Si l'on se reporte au F E W (II, 862b), on constate : 1^o que M. Guiraud ne tient pas compte des renvois que fait le F E W : à Godefroy, à Tobler-Lommatzsch, à des articles de revues ; 2^o que M. Guiraud laisse de côté *coquardeau, enquocarder, coquillon, cocquidé*, etc. ; 3^o qu'il attribue à *cocardie, cocardise* les références de *coquibus* (16). Remarquez aussi les nombreux points d'interrogation.

Pour ne pas allonger trop cet examen, je me contenterai d'examiner les textes qui usent du mot *coquard*, textes cités par le F E W et par les sources qu'il indique :

Région wallonne : aucun texte.

Région picarde : *Godefroy de Bouillon, Baudouin de Sebourg, Chevalier au cygne* (tous trois du milieu du XIV^e siècle), *Livre de conduite...* (1501).

Région normande : *Vie de saint Grégoire le Grand* (XIV^e s.).

Champagne : Machaut (XIV^e siècle).

Bourgogne : *Girart de Roussillon* (XIV^e siècle) ; *Mystère de saint Adrien* (1485) (17).

Région parisienne : *Miracles de Notre-Dame* (XIV^e siècle), *Mystère du Vieil Testament* (XV^e siècle).

En outre, le F E W nous invite à nous reporter à la revue *Romanische Forschungen*, t. XXVII, 1910, pp. 965-966 : K. Glaser y énumère de nombreux exemples, qui ne paraissent pas dialectaux, du XV^e et du XVI^e siècle. Enfin, un article paru récemment (18) lève tous les doutes, puisqu'il relève ces anthroponymes dans des textes latins : *Cocardus* dans la région de Chartres au début du XII^e siècle ; *Coquart* à Paris en 1274 ; *Quoquart* à Paris en 1286.

Pourquoi ne pas rattacher *Coquillard* à *coquille* ? En présentant comme wallonne la langue des Coquillards, M. Guiraud a exclu cet étymon, car *coquille* n'existe pas en wallon. Au contraire, *coq* (le nom de l'animal) est un mot « spécifiquement picard et wallon », « entré aujourd'hui dans la langue commune » aux dépens des continuateurs de *gallus* (p. 45). A quand remonte cet aujourd'hui ? Dans *Le jargon de Villon*, p. 10, M. Guiraud affirme que le mot *coq* est « spécifiquement wallon au XV^e siècle, en face du français *jal, gal* ». Ouvrons Godefroy : pas un texte wallon, mais le médecin italien Aldebrandin de Sienna (qui a vécu en Provence, puis à Troyes au XIII^e siècle), le Champenois Eustache Deschamps, une pièce orléanaise du XV^e siècle (*Siège d'Orléans*), etc. ; voir aussi Tobler-Lommatzsch (textes normands et anglo-

(16) L'article de M. Guiraud est assez négligé : au lieu de *coquardille*, lire *coquardaille* ; le *Registre de la Passion*, c'est le *Livre de conduite du régisseur* ; pour Molinet et Jean Lemaire, lire « picard ».

(17) Voir ci-dessus, note 9.

(18) Manfred Bambeck, « Mittellateinische Lexikalia zum F E W », *Festschrift Walther von Wartburg zum 80. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer (1968), t. II, p. 216.

normands ; Brunet Latin, etc.), les *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle* de Morawski, etc.

2. LES DONNÉES MODERNES

Grâce aux attestations dialectales dont le F E W fournit l'inventaire, M. Guiraud cherche à localiser les mots qui ne semblent pas attestés dans l'ancienne langue. Malheureusement, il attribue aux mots une aire qui contredit plus d'une fois les renseignements de M. von Wartburg.

Quille "jambe" : Wallonie et Jura (p. 51). Le F E W (XVI, 308b) cite, outre le français populaire et argotique, le normand, le canadien, le nantais, l'angevin, l'orléanais, le champenois, le franco-provençal, le provençal ; le wallon n'est représenté que par le namurois *guiye*, avec l'initiale sonorisée que l'on retrouve en picard et en lorrain. Dans *Le jargon de Villon* (p. 268), M. Guiraud propose une localisation toute différente et aussi inexacte : « moyen français et spécifiquement picardo-wallon-lorrain ».

Galier "cheval" serait fait « d'après *gaye* "chèvre" (Wallonie) et "chevalet de scieur" (Ardennes, Meuse) » (p. 50). *Wallonie* est ambigu, car le mot n'est représenté en Belgique que dans l'arrondissement de Virton, qui appartient au domaine dialectal du lorrain. Et ce mot est, en effet, un mot de la Lorraine et de la partie nord-est de la Champagne (Ardennes) : voir le F E W, XVI, 28b.

Taquer "frapper" : Picardie, Wallonie, Lorraine, Jura (p. 52). Dans le F E W (XIII¹, 32b), je ne vois pas la région wallonne ou picarde, mais la Bourgogne (Yonne), la Lorraine, la Franche-Comté, plus une localité des Hautes-Alpes. Il s'agit d'ailleurs d'expliquer *taquinade*, nom de jeu, et *taquin* fournit un étymon plus vraisemblable : cf. Sainéan (*L'argot ancien*, p. 146), Esnault et le F E W (XVII, 298b). Pour le suffixe, voir ci-dessous.

Où M. Guiraud a-t-il pris que *cornard* "cocu" est « wallon » (p. 47) ? C'est un mot bien français ! Mais le sens est trop tardif pour expliquer le *cornier* "dupe" des Coquillards : 1608, dans le F E W, II, 1202a. Il faut tenir compte de *cornart* "imbécile, niais" attesté aux XIII^e et XIV^e siècles chez un auteur orléanais (Jean de Meung), dans des textes normands (*Clef d'amour* ; Guillaume de Diguleville), dans une chanson de geste picarde (*Baudouin de Sebourg*), sans parler du Provençal Honoré Bonet. Tous ces exemples sont dans Tobler-Lommatzsch.

Godard "mari trompé" : « norm., picard-wallon » (p. 50). Dans le F E W, je trouve seulement : « Metz *godâr* "mari trompé" » (IV, 184b), donc rien de wallon, de picard ou de normand. Il s'agit d'ailleurs d'expliquer *godiz* (19) "homme riche", et il faut tenir compte du mot *gaudi* (F E W, IV, 78b), qui signifie en ancien français "joyeux" (vers 1310), en moyen français (XV^e siècle) et en argot (1596) "plein, complet (d'une chose)".

D'autres mots sont attestés dans l'ancienne langue, mais sans que le F E W donne les indications permettant de les localiser. M. Guiraud se rabat sur les dialectes modernes, mais il lui arrive de ne pas reproduire exactement et complètement les données du F E W.

Colle "mensonge, prétexte de métier" : normand, picard, lorrain, bourguignon (p. 47). Cet emploi est aussi angevin, poitevin, saintongeais, berrichon, champenois (cf. F E W, II, 891a).

(19) Il y a aussi la variante *godin* dans une ligne qui a été biffée (cf. Schwob, art. cité, p. 180) et qui est omise dans l'édition Sainéan. Notons qu'Esnault, à la suite de Sainéan (*L'argot ancien*, p. 145), propose une étymologie espagnole.

Affuster “ajuster” : normand, Jura (p. 50). Ajouter le picard (Maubeuge), le dialecte du Centre, l'orléanais, le provençal (F E W, III, 917). Il n'est pas évident, en outre, que *fustiller* “charger les dés” (le manuscrit porte *changier* : éd. Sainéan, p. 96) soit « un dérivé jargonnesque » de cet *affuster*.

Moucher “battre, rosser” : normand et jurassien (p. 48). Ajouter les patois de Haute-Bretagne, du Bas-Maine, de la Saintonge, du Centre, de la Bourgogne, de la Lorraine, du Dauphiné et le français moderne (F E W, VI³, 177a) (20).

Gourd (ou *gourt*) intervient deux fois (pp. 48 et 50), mais, aussi bien pour le sens “lourd” que pour le sens “gonflé”, M. Guiraud dit « mot norm.-picard ». Le F E W relève le premier sens en Normandie, mais aussi dans les patois de Haute-Bretagne, du Maine, de la Saintonge, du Poitou, du Centre, du Cantal, mais non en picard (IV, 327b). L'autre signification n'est ni normande ni picarde, mais le F E W (IV, 328b), cite des patois de la Brie, de l'Anjou, de la Touraine et du Centre. Dans d'autres sens, l'adjectif est répandu dans une zone si vaste que cela ne permet aucune conclusion. Il en était de même pour les trois mots précédents.

Moe (21) “bouche” : wallon, lorrain (p. 51). Supprimez le wallon : le F E W (XVI, 544b) parle seulement du namurois *mauwe*, qui a un autre sens (“vilaine figure”). Pour le lorrain, il ne donne d'ailleurs que ceci : à Metz “grande bouche, vilaine figure, mâchoire”, ce qui est bien maigre. En ancien français, les quelques exemples que reprennent les dictionnaires ne nous mènent pas en Lorraine : Eustache Deschamps est d'origine champenoise ; les deux extraits que Godefroy tire de la *Vie des anciens Pères* appartiennent à une version dont l'auteur « paraît avoir écrit aux bords de la Marne, non loin de Paris » (E. Schwan, dans *Romania*, XIII, 1884, p. 257) ; le passage du *Roman de Renart* pris à l'édition Méon provient d'une branche qu'on attribue au Parisien (?) Pierre de Saint-Cloud (cf. éd. Roques, III, vers 7096 et p. iv) ; *Pathelin* est écrit dans la langue commune. Dans quelle mesure, d'ailleurs, est-il légitime de négliger le sens de base (attesté dans les diverses régions d'oïl au Moyen Âge) pour se fonder sur une acception secondaire, qui est si naturelle qu'elle pourrait être apparue de façon indépendante à des endroits divers ? Dans *Le jargon de Villon* (p. 265), c'est le sens “grimace” qui est localisé en « Wallonie-Lorraine », contrairement aux indications du F E W.

Becquer “regarder” : « forme picardo-wallonne » (p. 46). Supprimez le wallon et ajoutez le normand (cf. F E W, I, 306b). Bien d'autres dialectes présentent la forme *-qu-*, mais, vu les différences dans la syllabe initiale, je crois inutile de les énumérer. Cela prouve du moins que le phénomène n'est pas lié seulement à une loi phonétique du picard et du normand ; l'influence de *bec*, que confirment d'autres dérivés, peut être une explication suffisante. Toutefois, jusqu'au xiv^e siècle, Godefroy et Tobler-Lommatzsch ne citent que des exemples picards (plus Marco Polo). Aux xv^e-xvi^e siècles (voir Godefroy, Huguet), il ne s'agit plus d'un régionalisme.

Esbaucher « “dégrossir une pièce de bois”, c'est-à-dire la “dépouiller de ses branches et de son écorce” : il est spécifiquement wallon, picard et franc-comtois » (p. 49). Tels sont du moins les patois modernes cités par

(20) Le F E W relève cet emploi une seule fois avant le xvii^e siècle. Si c'est bien l'exemple que Godefroy prend chez Jean d'Auton (originaire de la Charente-Maritime), la traduction paraît forcée : « Les canonnyers du dedans leur rabatoient tellement leurs coups que homme de eulx n'ousoit *montrer le nez qu'il ne fust mouché jusqu'au sang* ».

(21) M. Guiraud commente *ferme à la mauhe* ; lire *ferme en la mauhe* (éd. Sainéan, p. 98).

le F E W, I, 215b ; il a renoncé au franc-comtois dans la nouvelle version de cet article (XV¹, 36b), et il écrit à propos de cette famille : « Il est frappant que le mot dans sa signification propre est attesté seulement, à l'époque ancienne, en wallon et en picard, où il est encore aujourd'hui fortement représenté, mais que, dans les significations secondaires et dans les dérivés, il s'est largement répandu. » Les exemples anciens que Godefroy donne pour le verbe *esbauchier*, *esbochier* ne confirment pas les données tirées des patois : 1389-1392, Nevers ; 1408, Lille ; 1415-1416, Boulogne-sur-Mer ; 1410-1420, Paris (*Miracles de sainte Geneviève*) (22) ; 1450, Anjou ; 1482, Doubs ; 1496-1497, Aube. Le mot est donc inutilisable. Rappelons aussi le dérivé *esbauchéis* « action de dégrossir le bois », hapax du XII^e siècle dans une chanson de geste lorraine (cf. Godefroy).

J'ai mis à part des mots pour lesquels M. Guiraud a une explication qui paraît assez compliquée, car elle superpose des éléments qui appartiennent à des temps et à des lieux différents. On ne voit pas de façon claire où et quand se sont faites ces rencontres surprenantes (23).

^{marcar} Pour expliquer *besse* « vol », M. Guiraud suppose (p. 47) que *besse*, forme de *bêche* (24) (« Fr. 1402 : Berry, Morvan »), a été influencé par le verbe *piquer*, qui signifie à la fois « fouir avec la pioche » et « voler », mais dans des régions différentes : Picardie pour l'un ; Champagne, Mâcon, Jura pour l'autre. Conclusion : « C'est donc un mot de l'Est (Picardie, Wallonie, Franche-Comté) ». Les indications du F E W (VIII, 434b) sont écourtées et déformées : l'exemple de Froissart représente le sens « miner à coups de pic » (ce qui est assez différent), sens attesté aussi en 1250 (25), tandis que, pour « fouir avec la pioche », le F E W a deux références, dont une seule est picarde (Corbie), l'autre étant le dictionnaire de Cotgrave.

« *Marine* est la forme picardo-wallonne de *marraine* et ce dernier mot désigne « la femme par opposition à l'homme » (Normandie) » (p. 51). Si je comprends bien, les Coquillards auraient pris la forme d'un côté et le sens de l'autre. En outre, *marine* est la forme normale dans l'ancienne langue (*matrina* avait un *i* long), et *marraine*, qui n'y est attesté que de façon sporadique, triomphera seulement au XVII^e siècle. A l'époque actuelle, si le picard est plutôt pour la forme refaite, le wallon est partagé. Cf. F E W, VI¹, 499-500, où l'on notera que le sens attribué au normand est relevé aussi plus au sud (Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Anjou) et dans le canton de Vaud.

(22) Voir l'édition Cl. Sennwaldt (Frankfurt am Main, 1937). Sans mettre en question l'origine parisienne, A. Långfors décèle dans le texte une « teinte picarde » (*Romania*, LXV, 1939, p. 263).

(23) Dans *Le jargon de Villon*, ces croisements sont en foule. Un exemple : *grave-liffes* est un « dérivé jargonnesque de *grau* « griffes » (XIII^e-XIV^e siècle picard) sur le modèle du dialectal *gravaler* « gratter » (Jura) » (p. 262). De façon tout aussi surprenante, le même mot *flogie* est selon les « codes » : 1^o la forme wallonne de *flochier* « touffe, houppe, flocon » ; 2^o un emprunt au grec *phlogia* « inflammation » (« terme non attesté en français mais tiré du latin médical ») ; 3^o « l'action de réduire en « flocons » d'après l'ancien provençal *floquejar* « mettre en flocons » » (p. 261).

(24) En fait, pour le F E W, *bêche* et *besse* ont des étymons différents. Schwob (art. cité, p. 296) et Esnault proposent de corriger *besse* en *beffe*. Sainéan (*L'argot ancien*, p. 82) lisait *l'abesse*.

(25) Cette référence du F E W vise-t-elle la chanson de geste *Elie de Saint-Gilles*, citée par Godefroy ? Ce poème, dont l'auteur est picard, est daté du XII^e siècle par de bons juges : voir, par exemple, M. Delbouille, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, XI (1932), pp. 577-591.

Dessarqueur, nom d'une espèce de malfaiteur, « dérivé de *chercher*, sous une forme qui pourrait être provençale (*sarquar*, *sarquā*) ou flamande (26) ; le FEW [II, 695a] atteste *sarehier* [lire *sarchier*] (anc. bourg.) et *cerquier* (anc. flam.) » (p. 48). M. Guiraud veut-il dire que l'argot a fabriqué *dessarqueur* en mêlant une forme bourguignonne et une forme « flamande » ? Cette explication a été abandonnée dans la seconde édition de cet article (*Le jargon de Villon*, p. 277).

« La robe tire son nom de la partie du corps qu'elle recouvre » (p. 50) ; pour *jarte*, c'est « le garrot, d'après *jarre* “jarret” (Morvan, Jura) et *jerrot* “garrot” (Bourgogne, 1444) ». Pourquoi *jarre* plutôt que le français *jarret* (attesté depuis le XII^e siècle) ? Il est peu vraisemblable d'ailleurs que la robe soit désignée par cette partie du corps. Cette fois, M. Guiraud a gardé son texte (*Le jargon de Villon*, p. 279), quoique, page 263, il ait une autre explication : « L'origine du mot est obscure ; il signifie vraisemblablement “gorge” au sens étymologique. La *jarte* étant une robe courte, une sorte de *jargaut*, de *gorgerin*. » Le *gorgerin* n'est pas une robe, et la gorge n'est pas mieux adaptée à la circonstance que le jarret !

Beffleur (« larron qui attire les simples compagnons à jouer », éd. Sainéan, p. 95) : « le mot est provençal mais il a laissé des traces en Normandie » (p. 47). Formule étrange. Si l'ancien provençal a connu *befar* “se moquer”, l'ancien français de son côté avait *befe* “moqueur ; erreur, mensonge” (FEW, I, 313b), qui n'est pas propre à la Normandie (cf. Godefroy, Tobler-Lommatzsch), et *befoi* “moquerie”, attesté une seule fois, dans la chanson de geste *Gaydon* (cf. Tobler-Lommatzsch), que l'on dit d'origine angevine.

3. AUTRES REMARQUES

Dans quelques articles où M. Guiraud recopie exactement, ou à peu près, les renseignements du FEW, il en tire des rapprochements si hardis qu'on ne peut guère faire intervenir ces données pour localiser le vocabulaire des Coquillards.

Bretons “qui volaient sur les routes”, « dérivé de *brette* “querelle, dispute” (Wallonie, Lorraine) » (p. 47). Pourquoi ne serait-ce pas un sens particulier du gentilé *Breton* ? Voir les arguments de Sainéan, *Les sources de l'argot ancien*, p. 84.

Qu'un jeu soit désigné par les noms contradictoires de *Saint Joyeux* et de *Saint Marry* s'expliquerait par le fait qu'*heur* a conservé en Wallonie et en Picardie les sens opposés “bonne ou mauvaise chance” (p. 52).

Ruffle “feu Saint-Antoine” est rapproché de l'ancien picard *ruffle* “pelle pour gratter, râcler” (p. 51). Le FEW (XVI, 740b) ne parle évidemment pas de pelle *pour gratter, râcler*.

Mouche “espion” : « de *mousche* “aiguille aimantée” (Eust. Deschamps, Champ., XIV^e). La mouche “indique le nord” ; c'est un “indicateur” » (p. 51).

« *Fourbe* “qui feignaient d'être de pauvres domestiques de marchands et recevaient dans la rue les vols commis par les *blans coulons*”. Dérivé jargonnesque de *fourbir* “nettoyer” ; le *fourbe* étant un “domestique” et un “voleur”. Le mot est typiquement wallon (XIV^e) » (p. 50). Cet article présente

(26) = *Altflandrisch* du FEW, ce qui désigne la langue romane utilisée dans l'ancien comté de Flandre. Il est permis de trouver que *flamand*, dans cet emploi, est passablement ambigu.

les choses de façon assez ambiguë. Voici d'abord la définition telle que la donnait Perrenet le Fournier :

Ung *fourbe*, c'est celluy qui porte les faulx lingos ou autres faulses marchandises, et faint estre ung povre serviteur marchand ou aultre ; ou c'est celluy qui prent et reçoit le larrecin que luy baille l'ung desd. Coquillars couchié avec quelque marchand, homme d'église ou aultre (éd. Sainéan, p. 96).

Pour le commentaire, il importe de préciser que *fourbe* n'est aucunement attesté en wallon (F E W, III, 883b) ; c'est *fourbir* qui, dans son acception "nettoyer (en général)", est relevé au XIV^e siècle en ancien wallon (*ib.*, 882b). Mais ce sens est noté, à l'époque moderne, dans d'autres dialectes : picard, manceau, vendéen, solognot, bourguignon, lorrain. Pourquoi le sens argotique ne viendrait-il pas du sens habituel de *fourbir*, sens qui n'a rien de dialectal ? Voyez déjà *forbeter* "tromper" en normand au début du XIII^e siècle et *aforbeter* "idem" en champenois ou en francien vers 1250 (cf. F E W).

M. Guiraud suppose (p. 46), avec réserve il est vrai (« ce qui est d'ailleurs loin d'être établi »), que *balade* „vente de faux bijoux" serait tiré, par substitution de suffixe, du wallon *balotte* "larme de verre, larme batavique".

Beau soyant (27) "beau parleur" est tiré de *soier*, forme normande (1340) de *seoir* "convenir, plaire" (p. 53). M. Guiraud ajoute : « Le mot, par ailleurs, aura pu se croiser avec *se soier* "s'asseoir" (Centre), le *beau soyant* étant "bien assis" sur le banc de la question où il "se tient bien" ».

Madame, terme du jeu de dés, est expliqué par *dame* "hie" (*ma dame* = *ma hie*), « dont le domaine dialectal est la Picardie, la Wallonie, la Lorraine, les Vosges et le Jura » (p. 48) ; ajoutons des dialectes du Midi (F E W, III, 125a). Il est curieux que M. Guiraud n'ait pas été frappé par le fait que les Montois appellent la hie *madame* (cf. F E W). Mais cela ne rend pas l'explication plus sûre.

Le mot intervient dans la phrase suivante : « En dez a divers noms, c'est assavoir madame, la vallée, le gourt, le bouton, le riche » (éd. Sainéan, p. 97). Assez arbitrairement (le *Larousse* du XIX^e siècle est un faible témoignage), M. Guiraud estime que chacun de ces noms désigne un « coup gagnant » (p. 48), plus précisément (après un commentaire étymologique hardi), « un coup de gagnant qui tombe lourdement sur l'adversaire » (p. 49) : *Madame*, c'est la hie ; le *gourt*, le lourd ; le *riche*, le puissant ; la *vallée* viendrait d'*avaller* "faire tomber" ; *bouton* de *bouter* "frapper" ; *muiche* de *moucher* "battre", plus exactement d'une forme diphtonguée dont on trouve des traces en franc-comtois ; tous ces mots appartenant « à la région comprise entre le Pas-de-Calais et le Jura » (p. 49), ce qui englobe une bonne partie de la France du Nord !

Caire „argent" : « forme provençale de *carre* "coin" mais un *coin* désigne une monnaie en ancien gascon » (p. 47). Le commentaire de Sainéan n'est pas meilleur : de *caire* "visage", « forme et sens encore usuels dans le patois wallon » (*Les sources de l'argot ancien*, p. 85). Voir ci-dessous.

Cantonade dans *bailler la cantonade* "prendre un autre chemin" : du normand *canter* "pencher, incliner, mettre sur le côté" (p. 47). Voir ci-dessous.

Pour deux autres mots, M. Guiraud n'est pas très affirmatif : *gascâtre* "apprenti" (c'est-à-dire apprenti-voleur !), « provençal (?) » (p. 50) ; *feuillouse* "bourse", « la forme semble méridionale ; elle pourrait être lorraine » (p. 50).

(27) Le F E W (XI, 368a) y voit le verbe *scier*, ce qui n'est pas impossible.

Sainéan rapprochait le premier de *Gascon*, non sans vraisemblance (*L'argot ancien*, p. 114 ; *Les sources de l'argot ancien*, p. 84).

Avant de faire le bilan, il convient de signaler que neuf mots ne sont pas repris par M. Guiraud (28), que trois mots sont dépourvus de commentaire (29), que treize mots sont donnés comme français, mais trois fois avec une précision qui va dans le sens général de la thèse :

Riche "puissant" « afr., y compris picardo-wallon » (p. 48) ; dans les indications qui, dans le FEW (XVI, 713a), concernent ce sens, je ne vois pas le wallon. De toute façon, il est difficile de déterminer et la signification qu'a le mot ici et celle qui est à la base de l'emploi.

Bouter "frapper" : « le domaine du mot est très étendu (afr., apr.) et il est bien attesté sur l'aire picardo-wallonne » (p. 48) ; ceci d'après les références du FEW (I, 455) aux patois modernes.

Envoyer "jeter à bas" : « fr. et spécialement normand et wallon » (p. 50) ; je ne vois pas sur quoi est fondée cette précision (cf. FEW, IV, 796b).

Parmi les mots présentés simplement comme français (30), je relève *anse*, que le FEW, I, 100a, donne explicitement comme inconnu du picard et du wallon. Cette remarque n'a pour moi qu'une importance secondaire. Elle confirme pourtant ce qu'a montré l'examen détaillé des picardismes et des wallonismes mis en avant par M. Guiraud.

4. BILANS

Sept propositions de M. Guiraud peuvent être retenues.

« L'acception *sire* "cocu" est attestée en A. picard 1388 » (p. 52). Ceci est fondé sur une référence donnée par le FEW (XI, 455a) pour *sire homs* et qui vient de Du Cange ; le texte est net :

Lequel Thomas, qui estoit Picart, [...] se prist a courcier de ce que ledit de Chastillon contrefaisoit son langage, et l'appella, pour lui faire desplaisir, Sires homs, en lui disant que c'estoit à dire en langage de leur pays coux.

(28) *Hairgue*, nom d'une pièce de monnaie (éd. Sainéan, p. 97), *trainne* "chaîne fausse" (p. 97), *saffren*, que je ne comprends pas bien (p. 104), *queuhe de chien*, sorte de jeu (p. 108), *jouer de plain cliquet* (dans Schwob, p. 182), *cop de roy* (*ibid.*, p. 183), *dez de forte cire* (*ibid.*, p. 182) = *dez de forte cire ou de forte sarre* en 1458 (éd. Sainéan, p. 110), *girosflee*, sorte de crochet, en 1457 (*ibid.*), *rosaire*, terme de jeu, en 1458 (*ibid.*). Il est moins utile de faire remarquer que M. Guiraud cite *plant* et non *planter* (en 1458, éd. Sainéan, p. 110) et *planteur* (p. 96, etc.), *esteveur* et non *esteve* (pp. 92, 99, 105...) et *esteveur* (pp. 91, 92, 98, 108, 110), *desboschilleur* et non *desbochillure* (p. 105), etc. Par contre, Sainéan semble retenir à tort *cracher* (p. 87) et *torture* "jour" (pp. 87, 97). Le premier peut avoir son sens habituel (cf. p. 105 et *L'argot ancien*, p. 65) et le second est à lire *jour* "torture" (voir p. 106). Pour *tresgeter* et *tresgeteur*, voir ci-dessous.

(29) *Esteveur*, *fauger* et *maistre*.

(30) *Tirasse* "fausse chaîne" serait « un dérivé de *tire* "corde" (Mfr et Mpr) » (p. 52). Je ne vois pas cela dans le FEW qui n'utilise pas, à ma connaissance, une abréviation « Mpr. ». Erreur pour *tirant* "corde", que le FEW (VI¹, 399b) relève notamment en ancien provençal (« Apr. ») et en moyen français (« Mfr. ») ? L'article *long* (p. 50) déforme aussi le texte du FEW (II, 1585b). On ne voit pas d'ailleurs la nécessité d'invoquer *court*.

M. Guiraud aurait pu tirer parti d'une locution synonyme qui est dans le FEW, *beau sire*, car il s'agit de la ville de Ham (Somme) :

[...] laquelle parole de Sire lui fut a moult grant des-
plaisance [...] pour ce que en laditte ville [de Ham] qui appelle
ung Beau sire est autant comme de l'appeler coulx (1450,
dans Du Cange).

Acques "dés" : « forme norm.-pic. de *esche* "appât" ; les dés sont un
appât pour attirer le gibier » (p. 46). C'est une explication ingénieuse (31).

Jour "torture" : de quel sens de *jour* cela dérive-t-il ? M. Guiraud pro-
pose (p. 50) l'ancien lyonnais *jorne* (lire *jorna* : FEW, III, 102b) "audience,
session d'assises" (XIV^e siècle). Cela n'est ni impossible ni contraignant.

Avec *bazir* "tuer", nous sommes sur un terrain plus sûr : « spécifique-
ment provençal et franco-provençal » (p. 46). Quoiqu'on trouve ailleurs des
attestations sporadiques (en Poitou, en Saintonge : cf. FEW, I, 271b), on
peut retenir la localisation proposée.

Gaffe (lire *gaffre*, éd. Sainéan, p. 96) "sergent" : « du [sic] A. provençal
gafar "saisir" » (p. 50). L'explication de M. Guiraud (32) est à prendre en
considération.

Dans la *soye Roland*, on aurait la forme wallonne, picarde et lorraine de
scie (p. 53 ; cf. FEW, XI, 366b), la *scie* pour commettre une effraction ou
pour s'évader, et *Roland* s'expliquerait par *rouleau*, c'est-à-dire un étui comme
celui que les forçats du XIX^e siècle « se logent dans le rectum » :

La *soye Roland* c'est ouvrir quelque chose a force.

Aulcune fois, quand ilz parlent de la *soye Roland*, c'est
a dire qu'ilz ont batu la justice ou la batroyent, qui les voudroit
prendre (éd. Sainéan, pp. 97 et 98).

Le FEW, X, 450b, reconnaît aussi dans *soye* le mot *scie*. Sainéan (*L'argot
ancien*, p. 117 ; *Les sources de l'argot*, p. 87) et Esnault renoncent à éclaircir
la locution. Il n'est pas évident qu'il s'agit d'évasion dans le second passage ;
je comprendrais plutôt : ils ne se laisseraient pas prendre sans résistance.
L'article qui suit est tout à fait parallèle :

Quand ilz dient que l'ung d'eulx est *ferme a la louche*,
c'est a dire qu'il se deffendrait contre justice et aultres qui le
voudroit prendre (éd. Sainéan, p. 98).

Louche y est traduit par "main" aussi bien par M.¹ Guiraud (p. 51)
que par Sainéan (*L'argot ancien*, p. 93) ou Esnault (*ferme à la louche* = usant
d'une forte poigne). Que *Roland* symbolise la résistance ou la vigueur phy-
sique n'a rien de surprenant.

Piper (33) "chasser à la pipée" est attesté pour la première fois dans
un texte normand (1375), et *pipée* dans un texte anglo-normand (1280).

(31) Schwob (p. 297), Sainéan (éd., p. 97) et Esnault sont d'accord pour corriger
le mot en *arques*.

(32) Pour une fois d'accord avec Sainéan (*L'argot ancien*, pp. 199-200) et Esnault,
qui ne parlent pas de l'origine géographique ; cf. FEW, IV, 18-19. (Pour le sens qu'on
a en 1455, le FEW adopte une autre explication : XVI, 6a.)

(33) Le dossier de 1455 contient aussi *piperie* (« tous les nommez cy apres sont des
compaignons et de la secte et piperie de la Coquille », éd. Sainéan, p. 91) et *pipeur*
(« c'est .I. joueur de dez et d'autres jeux ou il a advantaige et deception », p. 96, etc.),
mots pour lesquels le FEW ne donne que des attestations postérieures. Le dictionnaire

M. Guiraud (p. 52) cite aussi *appiper* "tromper" (1560-1578), mot dont l'aire dialectale est strictement normande » ; cela est vrai pour aujourd'hui (cf. F E W, VIII, 562b), mais aussi pour le moyen français, puisque les deux auteurs que l'on cite (Guy Le Fèvre de la Boderie et Vauquelin de la Fresnaye) sont normands. Mais il faudrait tenir compte de *pipon* "celui qui leurre les gens" (à Tournai, vers 1240 : F E W, VIII, 562a). Quant à *piper*, terme de chasse, comment suivre sa diffusion avec les maigres exemples fournis par les dictionnaires ?

A condition de corriger et de compléter les articles de M. Guiraud, on peut aussi considérer les mots suivants comme d'origine dialectale.

Galier "cheval" de *gaye* "chèvre", qui est lorrain et champenois ; voir ci-dessus, ainsi qu'Esnauld (s. v. *gail*).

Lieffre "prêtre" : « d'après *lieffre* "glouton" (wallon, xv^e) » (p. 50). Cet hapax est de Jean Lemaire de Belges, qui n'appartient pas à la zone dialectale wallonne. Un hapax, et de sens douteux, c'est bien maigre pour une localisation (34) !

Louche "cuiller à pot" : « picard-wallon » (p. 51). Cette forme est ignorée du wallon (qui dit *losse*, *lousse*). Elle est d'origine picarde, comme le montrent la phonétique et la diffusion actuelle dans les patois (cf. F E W, XVI, 483a) ; elle a gardé longtemps son caractère régional, et Nicot écrit encore en 1606 : « Louche est un mot picard signifiant ce que le commun François appelle cuiller » (cité dans Gay).

« *Puille* "argent" d'après *empouille* "récolte" (picard, wallon, lorrain) et *pouilles* "production de la terre tenant par les racines" (Lille) » (p. 51). Remplacer *Lille* par *Valenciennes* (« rouchi » dans le F E W, XII, 203b) et *wallon* par *ardennais* (les sources du F E W concernant les Ardennes françaises). Cette étymologie n'est pas évidente ; Esnauld corrigerait en *paille*, ce qui serait une « lectio faciliior ».

Pour *dauid* "espèce de pince à crochet", M. Guiraud (p. 48) relève les attestations dans les patois modernes : Reims, Clairvaut (lire *Clairvaux*), Troyes, Ain. Ajoutez la Provence et le Languedoc (plus des formes en *-b* dans le Tarn et l'Aveyron). Pour l'ancienne langue, le F E W dit simplement : du xiv^e au xviii^e siècle (III, 20b). Mais, en fait, on n'en cite que des exemples clairssemés : en 1363, inventaire mobilier des ducs de Bourgogne (cf. *Romania*, XXXIII, 1904, p. 344 ; XXXVIII, 1909, p. 451) ; au xvi^e siècle, livres de raison, Albi (cf. F E W) ; en 1621, chez le Père Etienne Binet (cf. Godefroy). Ce dernier est né à Dijon, ce qui fait que les deux exemples d'oïl sont bourguignons, en accord avec les références prises aux patois.

D'autres mots méritent d'être retenus.

Cantonade, dans *bailler la cantonade* "prendre un autre chemin" est rapproché à tort du normand *canter* "pencher", je l'ai dit. Il faut chercher sa famille du côté de *canton*, lequel est attesté en provençal avant de l'être en français. Pour notre dérivé aussi, sa diffusion dans les parlers du Midi (cf. F E W, II, 230b) nous oblige presque à y chercher son origine ; la sémantique s'en satisfait pleinement. La morphologie aussi, puisque, comme chacun

de Dauzat, revu par J. Dubois et H. Mitterand, date *piper* "tromper", ainsi que les deux dérivés, de Villon, 1450 ; cette date est inexacte ou au moins arbitraire. Il vaut mieux considérer le texte de 1455 comme la première attestation connue. Je crois que ces mots sont argotiques seulement quand ils sont appliqués aux dés.

(34) Le même rapprochement est fait par Sainéan (*Les sources...*, p. 86) et par Esnauld.

sait, le suffixe *-ade* est emprunté aux langues méridionales. Pour les deux autres exemples qui le contiennent, *balade* et *taquinade*, M. Guiraud donne une explication qui m'a paru invraisemblable (voir ci-dessus). *Balade* doit avoir un étymon provençal, mais si l'on part du genre littéraire (comme le propose Sainéan, *L'argot ancien*, p. 66, et Esnault), le mot est bien introduit dans le Nord depuis le XIII^e siècle. Pour *taquinade*, il n'y a pas d'inconvénient à lui donner une origine française, comme d'autres mots du XV^e siècle (35).

M. Guiraud accepte, « avec la plupart des lexicologues (et faute de mieux) », de rattacher *arton* « pain » au grec *artos* (p. 46). Le wallon n'a certes pas servi d'intermédiaire : c'est vers le Midi qu'il faut se tourner.

Caire « argent », serait, selon M. Esnault, l'ancien provençal *caire* « cail-lou » (cf. F E W, II, 1400b). Je préfère cet étymon à celui de M. Guiraud (voir ci-dessus).

Trainme « chaîne fausse » (éd. Sainéan, p. 97). Ce mot, que M. Guiraud a négligé, se rattache au provençal *trena* « tresse, chaîne tressée » (36), provençal ancien et moderne : cf. F E W, XIII², 286b.

M. Guiraud ne propose pas de localiser *davyot*, dérivé de *david* (« Le *roy Davyot* c'est .I. simple crochet a ouvrir serrures », éd. Sainéan, p. 97). Or, on sait que le suffixe *-et* (*daviet* est dans Rabelais) est représenté par *-ot*, pour des raisons phonétiques, en Bourgogne et en Franche-Comté, plus les régions limitrophes de la Champagne et de la Lorraine : voir la carte incluse dans les belles *Etudes sur la formation diminutive dans les langues romanes* de M. Bengt Hasselrot (Uppsala, Lundequistska Bokhandeln, 1957). Je n'ignore pas que tous les mots français en *-ot* ne viennent pas de l'Est, mais cette localisation ressemble trop à celle de *david* pour être l'effet du hasard.

Rouhe « justice » (ce que M. Guiraud transpose, on l'a vu, en « question »). D'Italie, la *rota* pontificale est passée à Avignon ; la première mention dans la langue vulgaire de la Gaule est à Albi en 1392 : *roda* « cour de justice suprême du pape ». Cf. F E W, X, 491b et note 16.

Récapitulons nos régionalismes, plus d'un méritant d'être nuancé d'un peut-être :

- deux termes normands et picards : *acques*, *piper* (plus *becquer* ?) ;
- trois termes picards : *sire*, *louche*, *lieffre* ;
- un terme picard, wallon et lorrain : *soye* ;
- un terme picard, lorrain et champenois : *puille* ;
- un terme lorrain et champenois : *galier* ;
- un terme lorrain, champenois, bourguignon et franco-comtois : *davyot* ;
- un terme champenois, bourguignon, franco-provençal et provençal : *david* ;
- un terme franco-provençal : *jour* ;
- un terme provençal et franco-provençal : *bazir* ;
- six termes provençaux : *gaffe*, *cantonade*, *trainme*, *caire*, *rouhe*, *arton*.

(35) Le dictionnaire de Bloch-Wartburg (5^e éd.) date notamment du XV^e siècle ces dérivés français : *croisade*, *ceillade*, *palissade* (pourtant attesté plus tôt en provençal : F E W, VII, 526a), *tirade*. Rappelons que Sainéan (*Les sources...*, p. 84) expliquait *taquinade* par l'espagnol.

(36) Explication analogue dans le dictionnaire d'Esnault. Le F E W, XIII², 165, rattache le mot au français *trainme*, ce qui semble moins vraisemblable.

Il faut donc rejeter la thèse de M. Guiraud : « Il [= le jargon des Coquillards] n'est que la survivance d'un dialecte » (p. 54). *Un dialecte, lequel ? Le wallon ?* sûrement pas, puisqu'il n'est représenté dans la liste ci-dessus que par un mot (admis d'ailleurs avec réserve) qu'il partage avec le picard et le lorrain. Les sept mots picards, les quatre mots lorrains, cela ne suffirait pas non plus à élire un dialecte particulier. Ce jargon est avant tout français, avec quelques emprunts à des dialectes variés (37). Nous retrouvons cette variété dans les surnoms des Coquillards, de quelques-uns (car « lesd. de la Coquille sont espanchiez par le monde ou nombre de mil et plus », au témoignage de Perrenet le Fournier, éd. Sainéan, p. 93), tels qu'ils figurent dans le document de 1455 :

Guillemin le *Normant* ; le petit Philippot de *Rouen* ;
 ung nommé Girard de *Rouen* ; Colard de *Blangiz* ;
 Jehanin Cornet d'*Arras* ;
 Colin le *Breton*, dit le Fromagier, de *Paris* ; François de
 Lesnois de *Paris* ;
 Jehan le Sourt de *Tours* ;
 Symon de *Sancerre* ;
 Jehan Gontier de *Reims* ; le petit François de *Roucy*
 [Aisne] ; Dimenche le Loup dit *Bar sur Aulbe* ;
 Regnaud le *Bourguegnon* ; le Borgne *Bourguignon* de
Chalon ;
 Huguenin le Vaillant de *Lons le Saulnier* ; Lienard de
Molon [Ain] ;
 Le Rousselet de *Savoie* ;
 Andrey le *Prouvensal* ; Guillemin dit le Monier ou Mugnier
 de *Carpentras* ;
 Ung nommé l'*Auvergnoiz* ;
 Oudet Durax dit *Gascon* de *Bordeaux* ; Huguenin *Gascon*
 d'Ostun. (En outre : Jehan d'*Escosse* ; Regnier dit le petit
 l'*Espagnol*).

Puisque Villon appartenait aux Coquillards, ses ballades en jargon ont aussi une base wallonne, et le *Testament* lui-même, interprété grâce au *code* découvert par M. Guiraud, est riche en wallonismes. J'ai montré ci-dessus que la base de cet échafaudage était illusoire. Les autres étages appellent les mêmes réserves. Peut-être M. Guiraud convaincra-t-il les « quinzémistes » que le *Testament* est une « Comédie des testicules en goguette », selon une formule qui reste pour moi plus que surprenante (elle est dans *Le jargon de Villon*, p. 302), mais ce qui regarde la localisation des mots doit presque toujours être contesté. En particulier, M. Guiraud met sur le compte du wallon des mots ou des formes qui appartiennent au français commun, comme *ardre* (p. 254) ou *braire* « crier, pleurer, se plaindre » (p. 256) ; ce dernier a conservé en wallon, il est vrai, les sens du Moyen Age, mais la restriction du verbe, son application au cri de l'âne, n'est pas attestée en français, d'après le F E W (I, 490a), avant 1640 !

Les conclusions de M. Guiraud demandent encore d'autres commentaires. Dans son article sur le jargon de la Coquille, il écrit (p. 53) : « Je pense qu'il est clair, désormais, que le jargon de la Coquille n'est qu'une forme des dialectes picardo-wallons avec des extensions normandes au nord et

(37) Comparez, pour l'argot en général, Sainéan, *L'argot ancien*, pp. 211 et suiv. ; A. Dautat, *Les argots*, Paris, Delagrave (1946), pp. 63-68.

surtout, au sud, lorraines et franc-comtoises. Ajoutons qu'il est fortement teinté d'archaïsmes. Pour autant que des dates et des documents très sporadiques permettent de décider, nous avons ici des éléments d'un dialecte picardo-wallon et franc-comtois tel qu'il pouvait être parlé vers le début du xiv^e siècle ; c'est-à-dire un siècle, un siècle et demi avant le procès de la Coquille. » Même si M. Guiraud avait localisé chaque mot avec exactitude, ces « extensions » vers le normand (au Nord !) d'un côté, vers le lorrain et le franc-comtois de l'autre m'auraient paru contredire (38) la formule déjà rappelée : « Il n'est que la survivance d'un dialecte. » Un dialecte, mettons le wallon, c'est déjà une abstraction : la réalité, c'est le patois qui varie de village à village. Prenons même la langue écrite ancienne : la réalité, c'est la « scripta » de Liège, celle de Namur. Que serait alors ce dialecte qui va de Boulogne à Liège, avec des *extensions* jusqu'à Cherbourg d'un côté et jusqu'à Besançon de l'autre ? Dans *Le jargon de Villon* (p. 28), la localisation bascule vers le sud et nous mène jusqu'à Grenoble : « Parmi les dialectes auxquels puise notre jargon, on relèvera l'importance des parlers de l'Est dans une région qui englobe la Franche-Comté et la Lorraine avec des prolongements savoyards au sud, et surtout picardo-wallons au nord. » Prenons enfin deux citations sur des pages (300 et 301) qui se font face et qui commentent le *Testament*. A gauche : « Le texte est d'une limpidité parfaite et ne présente pas la moindre incertitude lexicale ou syntaxique ; les particularités qu'il présente à cet égard sont entièrement conformes à l'usage du temps, la chronologie et la dialectologie les situent dans l'aire nord-orientale (Picardie, Wallonie, Lorraine, Bourgogne) dont nous avons montré, par ailleurs, qu'elle était la patrie de notre jargon. » A droite : « C'est un mot *villon* comme nom commun, qui dans le système de M. Guiraud doit se traduire par "pénis"] spécifiquement franco-comtois [*sic*] et savoyard. Le F E W en relève une vingtaine d'exemples (cf. XIV, 554) tous situés dans les départements de Saône-et-Loire, Ain, Suisse [*sic*], Rhône, Drôme, Isère. Un mot, donc, qui appartient exactement à l'aire dialectale d'où est issu le jargon des ballades. » Picardie, Wallonie, Lorraine et Bourgogne correspondent donc *exactement* aux départements de Saône-et-Loire, de l'Ain, du Rhône, de la Drôme et de l'Isère et à la Suisse romande !

Et les archaïsmes ? ils sont aussi rares que les wallonismes. Reprenant un à un les articles de M. Guiraud, j'en note une quinzaine dans lesquels est donnée une date antérieure de plus de cinquante ans au procès de Dijon. Dans sept cas (*dauid, estoffer, haubert, horloge, piper, sirer, vendanger*), il ne s'agit pas d'un *terminus ad quem* ; autrement dit, le mot restait vivant au xv^e siècle ; donc, ces mots n'entrent pas en ligne de compte. Dans quatre cas, nous retrouvons les rapprochements invraisemblables qui ont été critiqués ci-dessus (*besse et piquer, mouche, soier*). Voici un article qui n'a pas été repris encore parce que le mot y est daté, mais non localisé : « *Confermeur (de la balade)* "qui accompagne le baladeur" » ; de l'ancien français *confermer* "unir, joindre, marier" (xiii^e siècle) » (p. 47) ; la forme *confermer* était courante jusqu'au xvi^e siècle, et je ne vois pas de raison pour privilégier le sens retenu par M. Guiraud (39), les significations habituelles convenant fort bien. On peut dire la même chose pour *desrocheur* (p. 49) et *fourbe* (voir ci-dessus).

(38) Pour M. Guiraud, cela ne fait pas de difficulté. Au contraire, une explication fondée sur une forme lorraine lui paraît une « hypothèse *soutenue* par le caractère picardowallon du jargon coquillard » (*Le jargon de Villon*, p. 9).

(39) Le F E W (II, 1035b) porte en fait : anc. fr. *confermer (en mariage)* "unir, joindre" (xiii^e siècle), *se confermer (ensemble)*, "s'unir" (xiii^e siècle). — Voici un « archaïsme » que M. Guiraud a négligé. De *tresgeter* et *tresgeteur*, le F E W (v, 21a) ne donne pas de références postérieures au xiii^e siècle pour le premier, au xiv^e pour

Ne resterait guère que le lyonnais *jorna* (XIV^e siècle), qui intervient pour expliquer *jour* "torture", comme on l'a vu.

Même en acceptant que quelques mots ne soient plus attestés depuis le XIII^e ou le XIV^e siècle, il serait presque aussi absurde de faire naître ce jargon cent ou cent-cinquante ans avant le procès de Dijon que de le faire naître au XVIII^e siècle, sous prétexte que *dame* "hie" (invoqué par M. Guiraud, on se le rappelle) n'est pas signalé avant l'*Encyclopédie*. Ne raisonnons pas comme si nous disposions d'une documentation exhaustive.

Rien n'empêche de croire que les Coquillards ont fabriqué leur jargon avec les mots usuels à leur époque.

A. GOOSSE.

Université de Louvain.

* * *

Charles MULLER : *Initiation à la statistique linguistique*, Larousse, Paris, (1968).

There are two ways of introducing the linguist to the use of statistical methods. One is to present a certain range of linguistic observations or some problematic linguistic situation, and show how the interpretation could be improved by the use of modern statistical methods. For example, how the striking stability of relative frequencies of phonemes in a given language could be explained by the theory according to which the relation between the phonemic system of the language and its use in everyday speech was fundamentally that between a statistical universe and samples from it. This was the method I mostly adopted in my various books.

The other way is to start with the exposition of statistical method in its conventional form as applied to other sciences, but illustrating the theorems of statistics with examples from language. This is the method Muller has chosen. I need hardly emphasize that each method has its merits, and that they are complementary to one another. Indeed their comparison is most instructive. What moral there is in the curious fact that Muller, the Romanist, should have chosen the method involving the systematic exposition of statistics, whereas I, the statistician, chose the former method, taking as points of departure the problems of linguistics, I must leave the reader to find out. If nothing more, it is a good sign, since it shows the deep interest each author had for « the other subject ».

Muller has divided his book into two parts, the first being an introduction to general statistics, and the second being particularly concerned with lexical statistics, that is, the statistics of vocabulary.

Regarding the first part, the author has acquitted himself very creditably of his task to acquaint the layman, and in particular the student of language, with the basic ideas of the theory of Probability and Statistics. To give some

le second (sauf *tregetaire* chez Agrippa d'Aubigné). Ces passages permettent donc de compléter le FEW : « Les aulcuns desdits Coquillars sont crocheteurs d'usseries, arches et coffres ; les aultres sont tresgeteurs et desrobent les gens en changeant or a monnoye ou monnoye a or, ou en achetant aulcunes marchandises » (éd. Sainéan, p. 88) ; « Et d'illec s'en alerent en Lorraine pour cuidier faire ung bon coup de tresgeter, qu'ilz appellent en leur jargon *estever* » (p. 91) ; « Ilz sont malvaiz garnements, pipeurs, crocheteurs, tresgeteurs » (p. 104). S'agit-il vraiment d'un mot argotique ? le second exemple permet d'en douter.

idea of the topics treated, I mention the following : Quantitative and Qualitative Variables ; Sample versus Population ; Random Sampling ; Elements of Probability ; the Binomial Law ; the Study of a Random Variable ; the Normal Law ; Parameters of Populations and Samples ; Significance Testing ; a Methodological Principle : Language or Discourse ; the Chi-square Test ; Correlations. Although the author follows here — and of course could not do otherwise — the established theory of probability and statistics, yet he has the gift of presenting the ideas in a language of his own, and in very simple terms, which will be of the greatest help to the reader in his understanding of the subject. Since all his examples are taken from linguistic material, and in particular from vocabulary statistics, the language scholar cannot fail to be interested.

The second part is more particularly concerned with lexical statistics, and here the following sections may be mentioned : Lexique and Vocabulary ; the Lexicological Norm ; Extension of Vocabulary and Vocabulary Richness ; Frequency Distributions ; Laws of Lexical Structure ; the Repartition of Vocabulary ; Vocabulary Connectivity. Muller is careful to define first the basic concepts, like the vocabulary of a text, the lexique, of a number of texts belonging to a group, for example having the same author and thus representing that author's vocabulary, and in this way coming to higher and higher forms of grouping of vocabulary, with the language (langue) as their ultimate integration. Theoretically, to make such distinctions is all very well, and quite justified, but one must not forget that for practical numerical work, all we have before us is a corpus of whatever size, and the vocabulary in the corpus, and it makes no difference to the calculations whether we think of it as the vocabulary of a text or of a group of texts of whatever denomination, lexique or langue.

It is of methodological interest to observe here that although in his previous books, *Essai de statistique lexicale* and *Etude de statistique lexicale*, Muller kept strictly to the idea of a finite corpus of vocabulary, such as *l'illusion comique* or the *Théâtre de Corneille* », he has now, when giving an exposition of the general theory of linguistic statistics, found it necessary to extend his conception and regard whatever text he is dealing with as a sample from a wider universe than the immediate corpus to which it might belong, and ultimately as a sample from the universe of language, and with this he has accepted my fundamental theory that the quantitative theory of language has to be built upon the statistical interpretation of the Saussurian langue-parole dichotomy. He says : « Si l'on considère cette pièce (Rodogune) non plus comme une " population parente ", mais comme étant elle-même un échantillon d'une population plus vaste, non finie, qui est la langue, l'opposition " population-échantillon " coïncide alors avec l'opposition " langue-discours " » (p. 72, See also p. 91).

The basic idea of vocabulary statistics is to ascertain to what extent the parts of a text of the texts retain the structural characteristics of the vocabulary in the total. The general theory of the relation between the total and the parts, as being that between a statistical universe and samples from it, was set up in 1956 (40). This is the theory which Muller applies, using as his totals either the vocabulary of a literary text, like the *Illusion Comique* of Corneille, or the lexique of the *Théâtre de Corneille*, comprising 32 plays, written over a long period of time.

The point of departure for any such attempt to trace the properties of the total in its parts, or to estimate the total from the parts, is always the

(40) G. Herdan, *Language as Choice and Chance*, P. Noordhoff, Groningen, (1956.)

so-called frequency distribution of vocabulary. For obtaining this frequency distribution, it is necessary to delimit carefully what is meant by word occurrence and frequency item, because the frequency distribution in question is that of vocabulary items according to occurrence frequency per item. To all this, Muller pays careful attention (Part II, Sections 4,5), and anybody working in the field will find his considerations very useful when drawing up such frequency distributions.

The author then deals with the intricate relation between text length and vocabulary (Part II, Section 12). That the vocabulary grows with text length is well known, but according to what law does it do that ? Here Muller gives a very good discussion, but he does not make use of the latest discoveries in the field. He shows how to calculate, on the basis of probability considerations, the vocabulary in a sample from the total, and gets good agreement between calculation and observation, but he does not proceed to formulate the general law of vocabulary growth, as it has been done, viz. that vocabulary grows with length, but at a steadily decreasing rate, so that the growth curve becomes a straight line on a bi-logarithmic grid (41).

Muller then proceeds to what he calls the laws of lexical structure. When he comes to the repartition of the vocabulary in the total over the various parts, or as it is called, the vocabulary connectivity, it is a pity that he did not see his way to proceed to the most fundamental function governing that process, namely the so-called *Random Partitioning Function*. This is the best way for presenting the process of repartition and the facts of vocabulary connectivity with sufficient generality, so as to be able to apply it to any given material (2). Some of the traits of random partitioning are presented in Part II, Chapter 16, where the author deals with the lexical connection, but I greatly doubt whether the reader will get from it a good idea of that fundamental function especially in its role as the statistical Nullhypothesis for lexical connectivity.

On the whole, Muller's presentation of statistical methods in linguistics, particularly vocabulary statistics, is worthy of praise. Only occasionally does his good sense of statistical method leave him. This is specially so when he strays from « the straight path » of the conventional theory of probability and statistics, and follows the pseudo-statistics of Zipf, as he does on pages 167-168. After describing — though admittedly with reservations — the Zipf law as the constant product of frequency and rank, he gives a Table with actual data from the role of Alcandre in *l'Illusion Comique*, which shows up the quality of Zipf's statistics. In it the items in the last column represent the so-called « Constant » at every rank, although the « leading value » is 117 and the other values between twice and three times that amount. Moreover, they are sometimes single values and sometimes grouped, the groups being evidently chosen so as to make the product of rank and frequency agree as much as possible with the idea of « a constant ». However, the law says nothing about a *mean* rank and *group* frequencies, and the statistician must not try to « corriger la fortune », through grouping and averaging. I would advise the author to eliminate that paragraph, and especially the Table on page 168, in a future edition. Incidentally, the items in the Zipf series of words according to rank are not, as Muller believes, the « vocables », but mere word forms, every grammatical variant of a vocabulary item being treated as an item of the series. This makes nonsense of Zipf's attempt to regard it as a law of vocabulary structure.

(41) G. Herdan, *The Advanced Theory of Language as Choice and Chance*, Springer Verlag, Berlin-Heidelberg-New York (1966), chapt. 5, pp. 75-76. Also chapt. 12-13.

On p. 169 Muller speaks of the Yule-Herdan index v_m . Basically he regards that index as the best statistical parameter for the use of vocabulary (see his "Essai..." on Corneille's *L' Illusion comique*) because it is independent of sample size, as shown clearly in diagram 4, p. 101 of the "Essai...", a property which is quite essential for characterising style. By way of numerical illustration I will only mention that the index v_m for the three parts and the different roles of *L' Illusion comique*, covering sample sizes of the order of magnitude of 10^2 to 10^4 , only varies between 0.100 and 0.129, and further that the index for the 32 plays in the *Théâtre* de Corneille, individually and for their grouping according to the type of play : Tragedy, Comedy, Miscellaneous, and with chronological time, that is for samples ranging from approx. 15,000 to 500,000, varies only between .1138 and .1276, not following the order of magnitude in sample size.

Yet Muller considers the dependence of v_m upon the lexicographical norm, that is, the rule as to what is and what is not to be considered a word as the counting unit, as something in its disfavour. However, this is not a property peculiar to v_m , but one which is common to any statistical parameter. The quantitative value of a statistical parameter is always to be understood relative to the basic procedure when counting units. But even though the exact value of v_m may vary according to the norm used by the investigator in counting words, the variation due to this in the index is as a rule very small ; indeed so small that it is hardly distinguishable from fluctuations due to random sampling.

On the same page 169, P. Guiraud is mentioned as being not in favour of v_m because it seems to him too laborious in calculation, and he therefore prefers his parameter V_1/V , the proportion of words occurring once only in a text to its whole vocabulary. However, his reasoning is wrong in various respects. The calculation of v_m is by no means so complicated, and is easily done on a desk calculating machine. But even if its calculation is more laborious than that of the ratio V_1/V , this is not a sufficient reason for preferring the latter if it does not render such good service in describing the use of vocabulary as does the former, and this is definitely the case. For one thing, whereas the former is based upon all word classes in the frequency distribution, the latter considers one word class only : the hapax legomena. Secondly, V_1/V is a function of the sample size, getting systematically smaller as sample size increases, and is, therefore, useless as a style characteristic.

A very good feature of the book are the exercises which are provided on pages 221-228. The material is throughout taken from the field of language, and the student is in this way encouraged to think on the lines presented to him in the body of the book.

The author has added a number of numerical tables, which form an indispensable feature of statistical work, and has in this way made his book self-contained. All in all it can be said that the work is a valuable addition to the existing monographs dealing with mathematical linguistics.

G. HERDAN,
Bristol.

Inger ROSENGREN : *Semantische Strukturen, Eine quantitative Distributionsanalyse einiger mittelhochdeutscher Adjektive* (Lunder Germanistische Forschungen), Lund - Copenhagen, 1966, 154 p.

L'auteur a tenté d'appliquer l'analyse statistique à un problème sémantique, suivant des critères strictement distributionnels. Elle a pris, comme

champ d'exploration, un certain nombre de textes de moyen haut allemand, comme sujet une liste de 54 adjectifs désignant des qualités morales (la douceur, la sainteté, la pitié, etc.). Les 1 679 occurrences de ces adjectifs ont été chacune caractérisées en fonction des critères suivants : texte (auteur, dialecte, époque, prose ou vers, et dans le second cas mot, à la rime ou non, littérature religieuse ou profane), fonction syntaxique, contexte. C'est ce dernier critère qui donne lieu à la classification la plus intéressante, mais aussi la plus délicate ; le « contexte », c'est essentiellement la catégorie sémantique dans laquelle se range le substantif qui sert de support à l'adjectif considéré. L'auteur a distingué 23 de ces catégories : 6 pour les êtres divins ou humains, 5 pour les parties du corps ou les qualités morales, 2 pour les actes, 2 pour les objets, les autres représentant diverses abstractions. Le postulat est que, si deux adjectifs révèlent une tendance significative à se localiser dans les mêmes contextes et, accessoirement, dans les mêmes textes et les mêmes fonctions, on peut prévoir entre eux un certain degré de relation sémantique. Les hypothèses formulées en conséquence de ce postulat sont soumises à une série de tests (Pearson, Yule) dont le but est de séparer les écarts aléatoires des écarts significatifs. On ne saurait discuter ici les options de cette étude ni ses résultats. On se contentera de signaler la méthode, qui est appliquée avec autant de prudence que de rigueur, et qui mériterait d'être essayée sur d'autres textes. L'ancien français, en particulier, offrirait de bonnes occasions d'en faire d'autres applications. Il est assez évident qu'elle doit conduire à déterminer le vocabulaire caractéristique de certains genres littéraires, et de certains thèmes, et qu'elle peut ainsi éclairer utilement certaines zones mal connues du lexique. Peut-on en tirer des conclusions sur les structures sémantiques ? La fréquente rencontre de plusieurs unités lexicales est-elle un indice assuré de leur connexion sémantique ? La question mérite d'être examinée, non sur des impressions subjectives ou des témoignages isolés, mais à l'aide d'expériences précises, dont cet ouvrage donne un modèle solide et suggestif.

C. MULLER,
Strasbourg.

A. J. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français, jusqu'au milieu du XVI^e siècle*, Larousse, Paris, (1969).

C'est un dictionnaire destiné aux « médiévistes débutants », c'est-à-dire essentiellement à des étudiants, si bien que l'ouvrage, comme le reconnaît l'auteur lui-même, repose sur un compromis entre un système linguistique et des exigences pratiques ; et M. Greimas a raison, c'est d'ailleurs le cas pour tout dictionnaire.

La limite chronologique (1350) est peut-être discutable, mais toute coupure est discutable lorsqu'elle est pratiquée dans un tissu continu tel que la langue. En tout cas M. Greimas a raison de s'en tenir à l'ancien français proprement dit, il en résulte une plus grande homogénéité et une économie de place utilisée pour l'enregistrement d'un plus grand nombre de mots. Mais quand aurons-nous un dictionnaire du moyen français... ?

A juste titre l'auteur se refuse à répéter à chaque mot qui le requerrait certains principes propres à l'ancien français, comme par exemple, que le même verbe peut être actif, passif ou factitif, que les mots d'agent sont à la fois substantifs et adjectifs, etc. Mais nous aurions souhaité que ces principes, au nombre de trois, quatre ou cinq (pas plus) fussent clairement et nettement mis en évidence à un ou plusieurs endroits du dictionnaire, de telle façon

que les utilisateurs les aient toujours présents à l'esprit, un peu comme dans les annuaires de téléphone on rappelle certains conseils aux usagers (l'annuaire de téléphone n'est-il pas une espèce de dictionnaire ?). En tout cas, ces principes, noyés dans une Préface relativement longue, risquent fort de ne jamais être lus par l'utilisateur « moyen » ; on sait bien que les préfaces de ces sortes d'ouvrages ne sont lues que par les spécialistes...

Nous soulignons le grand soin qu'a mis M. Greimas à la présentation des prépositions et des préfixes : des articles sur lesquels il faudrait aussi attirer l'attention des utilisateurs, car généralement ils sont négligés dans la consultation habituelle d'un dictionnaire. Que le préfixe *de-* se soit fondu dans *des-*, c'est évident, mais est-ce que tous les sens de *de-* sont signalés sous *des-* ? Par exemple *deplaignre qqn* = « s'apitoyer sur qqn » ou *deplorer qqn* = « pleurer sur qqn » : voilà un sens du préfixe *de-* qui ne se retrouve pas sous *des-*. Nous regrettons aussi qu'on n'ait pas donné la même place aux suffixes. Bien sûr, le système des suffixes s'éclaire de lui-même grâce au regroupement des mots en familles. Mais certains suffixes, dont les sens sont très variés et différents de l'usage moderne (par ex. *-age*), auraient peut-être mérité une place à part.

M. Greimas justifie l'introduction de mots savants calqués sur le latin par le « dépérissement progressif des études latines ». Hélas ! il n'a que trop raison. Mais cette ignorance plus ou moins grande du latin aurait peut-être justifié aussi le maintien de certaines indications morphologiques. Si les « classiques », avec un minimum de phonétique historique, s'y retrouvent assez facilement parce qu'ils connaissent le point de départ latin, les « modernes » sont trop souvent perdus dans la morphologie de l'a. fr. L'auteur signale bien de temps en temps quelques cas sujets différents du cas régime (*suer* et *seror*) ou certaines contractions comme *es*. Nous nous demandons si *suer* et *es* avaient besoin d'être mentionnés ; mais *nes* ne l'est pas. Or après *nes* (cas sujet de *nef*) et *nes* (= *neis*), il eût été bon d'indiquer aussi *nes* (= *ne les*), sinon l'utilisateur débutant risque de se braquer sur les deux premiers. C'est précisément dans les cas d'homonymie que cette omission nous paraît gênante : ainsi après *ars* I (= poitrail) et *ars* II (cas sujet de *arc*) on attendrait un *ars* III (part. passé de *ardre*), ou bien après *apert* I (= ouvert) et *apert* II (= habile), il serait utile de trouver un *apert* III (3^e pers. sing. ind. prés. de *aparoir*), etc. Alors que M. Greimas consacre une page entière au tableau des démonstratifs (qu'on peut consulter dans toute grammaire), les formes verbales, souvent difficiles pour les débutants, auraient plutôt mérité cette place (au hasard signalons (*a*)*queut* de (*a*)*coillir*, *ruis* de *rover*, *truis* de *trover*, *tort* de *torner*, etc.). Si tous les glossaires des éditions de textes médiévaux étaient aussi fournis que celui de la *Chrestomathie* d'A. Henry, les dictionnaires n'auraient sans doute pas besoin de s'alourdir avec de telles données.

Les articles du *Dictionnaire* de M. Greimas regroupent les mots en familles. Nous reconnaissons avec l'auteur que le principe n'est pas toujours facile à appliquer puisque la notion même de « famille de mots » n'est pas très sûre. Il est pourtant curieux de trouver les substantifs *serve* (= esclavage), *servage* et *servaille* sous le « chef de file » *serveté*, alors qu'on les attendrait tous les quatre dans l'article *serf*. Que le regroupement en familles de mots présuppose des prises de position étymologiques, nous l'accordons volontiers à l'auteur. Nous trouvons s. v. *estache* le mot *estaçon* avec deux sens bien différents : 1^o pieu, 2^o masure : n'aurions-nous pas affaire à deux mots distincts dont le premier viendrait effectivement de **staka*, mais le deuxième plutôt du lat. *stare* comme *estage* de l'article suivant ? Il nous semble aussi que *clapison* (= mêlée) devrait être placé sous *claper* (= frapper avec bruit) plutôt que sous *clapier* (= amas de pierres). Pour des raisons phonétiques nous avons de la peine

à croire que *cit* est le cas sujet *civitas*. Que l'a. fr. *agu* remonte au latin *acutum*, c'est certain, mais il faudrait peut-être ajouter « à travers le provençal ». Il y a un principe que l'auteur applique avec une certaine rigueur, c'est de regrouper les substantifs presque systématiquement sous les verbes ou les adjectifs pris comme « mots-vedettes » ; ce qui fait que nous trouvons *angoisse* sous le verbe *angoissier*. Nous savons bien que beaucoup de substantifs sont dérivés d'un verbe en a. fr., mais la présentation de M. Greimas risque de faire croire que *angoisse* est un déverbal de *angoissier* : or, le moins qu'on puisse dire est que parallèlement le subst. et le verbe remontent à des étymons du latin vulgaire où d'ailleurs le verbe est une formation secondaire, puisque l'évolution lexicale est *angustus* → *angustia* → *angustiare*. Là où le parti-pris de M. Greimas lui joue un mauvais tour c'est lorsque pour trouver un chef de file verbal aux subst. *cavillement* (1312), *cavillerie* (1260) et *cavillacion* (1277), il est obligé d'aller prendre *caviller* chez Oresme (1360), contrairement au principe annoncé dans la Préface, page VI où il affirme s'arrêter à 1350 *en excluant Oresme* et les autres traducteurs. Petite chicane que l'auteur voudra bien nous pardonner...

Pour distinguer les mots d'emprunts des mots de formation populaire, M. Greimas emploie un procédé qui nous paraît discutable : aux premiers il donne l'étymon au nominatif, aux seconds l'étymon à l'accusatif (par ex. nous lisons « *expedicion* du lat. *expeditio* », ou « *diction*, du lat. *dictio* ». Mais de toute évidence on sait que les mots savants eux aussi viennent de l'accusatif, donc *expeditionem*, *dictionem*. D'ailleurs à *mansion* nous lisons bien « empr. au lat. *mansionem* ».

Enfin nous nous demandons s'il n'y a pas un lapsus dans l'article *aler* : ne faut-il pas réunir les n^{os} 3 et 4 et dire « avec le participe présent désigne le procès qui dure », car l'exemple « Va s'en li jors... » ne convient guère à la définition donnée (?).

Que M. Greimas veuille bien ne pas nous tenir rigueur de tant de critiques (qui de toute façon ne sont pas à prendre au sens défavorable du mot). Comme l'auteur nous y invite lui-même à la fin de sa Préface, nous nous sommes permis des « suggestions » à propos d'un ouvrage que d'ailleurs nous ne cessons de recommander aux étudiants.

G. MERK,
Strasbourg.

Arnulf STEFENELLI, *Der Synonymenreichtum der altfranzösischen Dichtersprache*, Vienne, Böhlau (1967), 327 p.

Tous les historiens de la langue ont relevé l'extraordinaire abondance des couples et des séries synonymiques en ancien français, qu'il s'agisse de formes de radical différent (*ire* / *mautalent* / *corroz*) ou de variantes suffixales (*ire* / *iror* / *irance*). En présence de « synonymes », on est toujours porté à se demander si les formes sont réellement interchangeable en toutes circonstances, ou si l'examen des contextes révèle des écarts sémantiques ou stylistiques ; en outre, quand il s'agit d'ancien français, on doit se demander si les termes concurrents appartiennent bien au même état de langue, s'ils ne sont pas séparés par des écarts géographiques ou chronologiques. On sait que les dictionnaires de l'ancienne langue, de façon très générale, sont de peu de secours pour cette discrimination, qu'ils indiquent mal les limites dialectales et historiques d'un emploi, que les données négatives (« manque chez... ») n'y sont pas de mise, et que les définitions sémantiques y manquent de précision. Il était donc intéressant de remettre en cause un certain nombre de

ces faits, et de mesurer plus justement la part de la synonymie en travaillant non sur des citations choisies, mais sur des dépouillements exhaustifs.

L'auteur a retenu un certain nombre de concepts, 80 environ, qu'il définit par leur expression en allemand, et dont il examine la traduction en ancien français ; quelques exemples, pour illustrer la variété conceptuelle et morphologique du champ ainsi délimité : *cit* / *cité* / *vile*, *prison* / *chartre* / *jaiole*, *envier* / *trametre*, *bataille* / *estor* / *meslée* / *chaple* / *poigneiz* / *assemblée* / *tornei...*, *boter* / *empreindre* / *embatre*, *lez* / *delez* / *joste* / *dejoste*, *maintenant* / *sempres* / *demanois* / *entresait* / *ades...*, etc. ; au total 400 vocables à peu près seront cités.

Il a d'autre part choisi une quarantaine d'œuvres littéraires en vers (230 000 vers environ), de genres divers, mais où dominent les chansons de geste et romans courtois, et dont les dates s'échelonnent des origines (*Eulalie*) à la fin du XIII^e siècle (Adam de la Halle) ; les localisations possibles recouvrent les principaux dialectes littéraires d'oïl.

Il dresse alors, pour chaque concept, un tableau des termes qui le traduisent dans chacun des textes, avec indication de leur fréquence absolue, puis tente une analyse de cette répartition, en observant les contextes les plus significatifs et les localisations des textes. Des indications utiles sont fournies par la coexistence fréquente de deux ou plusieurs « synonymes » soit en coordination (*riche et manant*, *leece et joie*, *dolent et triste...*), soit en reprise (*espée* repris par *brant*, *lance* par *glaive* ; p. 194), soit enfin en opposition (pp. 198-199, *saïete* et *just* distingués de *floïche* dans un passage célèbre du *Roman de la Rose*) ; des associations fréquentes *triste* / *irié*, *dolent* / *irié*, *triste* / *ploros*, *morne* / *deshaitié*, etc.) peuvent conduire à un tableau (pp. 245-246) très suggestif.

Les analyses de chaque champ conceptuel constituent des apports utiles à la description lexicale, et devront désormais être consultées pour l'interprétation des termes qui s'y regroupent. Quant à l'ensemble, il s'en dégage l'impression que l'équivalence sémantique des termes peut rarement être contestée ; les limites chronologiques et stylistiques assez étroites de cette étude, la stabilité relative du lexique littéraire pendant la période considérée ne permettent guère d'opposer un vocable en déclin à un autre qui se répand ; les emprunts interdialectaux masquent souvent l'origine dialectale, attestée par ailleurs ; les oppositions sémantiques n'ont pas la fermeté de celles qui furent imposées au français classique et moderne par une conception exigeante de la propriété de l'expression. Bien au contraire, les écrivains de l'époque usent et abusent de la diversité synonymique pour varier l'expression, pour étoffer le vers ou la phrase, pour faciliter la rime. Dans la grande majorité des cas, les « synonymes » coexistent bien chez un même auteur ou dans une même œuvre, et les nuances qui les distinguent sont faibles ou nulles.

Cette étude soigneuse et d'une grande richesse est donc une mise au point utile en même temps qu'un répertoire de faits qui complète très heureusement les données de nos dictionnaires.

Ch. MULLER,
Strasbourg.

Ἀντίστροφον Ἀεζικόν τῆς Νέας Ἑλληνικῆς (A Reverse Dictionary of Modern Greek) by Prof. G. J. KOURMOULIS, Head of the Department of Linguistics, University of Athens, Athens (1967), pp. xxxvi+802 (An author's edition).

General

The Dictionary contains 82,646 entries, It is the first reverse Modern Greek dictionary and the only Modern Greek dictionary which has been composed on the basis of a synchronic analysis. A reverse dictionary is one in which the entries are listed not according to the first letter, the second etc. till the last one, but inversely, according to the last letter, the second from the last, the third from the last and so forth till the initial letter of a word. In our dictionary e.g. the words *άντιστρέφω*, *άντιστροφή*, *άντιστρέφως* and *άντιστροφή* are listed in different parts of the dictionary : the first under -ω, the second under -ή, the third under -ς. and the last under -α.

Because of its structure, this dictionary will serve not only as an indispensable means for research in contemporary Modern Greek as well as in Greek in general, but also as a valuable aid for both teachers and learners of Modern Greek.

It contains the most complete vocabulary to date of contemporary common Greek, both written and spoken. The manner in which the material is arranged makes the vocabulary of Modern Greek, with all its systems and sub-systems, stand out clearly.

Besides the main body of the dictionary, the introduction and the appendices also constitute important parts of it. In the introduction a number of various theoretical and practical questions concerning Modern Greek lexicography are examined. As appendices there are different kinds of statistical tables, in which various conclusions are drawn, and by the study of which one is stimulated to further research in the language.

Among the most interesting and original parts of these appendices is the third one, in which there has been attempted a comparison of various morphemes common to ancient and modern Greek. This part is extremely useful in helping the student come to a fuller understanding of the structure of contemporary Greek as well as of the evolution of the Greek language from the beginning of its history.

Contents :

A. Introduction (pp. VII-XXXVI).

I. Reverse dictionaries.

A historical account of reverse dictionaries (aims, methods, problems) of both classical and modern languages, and especially of the Greek language. Here one sees, for example, that the present dictionary is of its type chronologically the ninth one of the language, of which there are reverse dictionaries on all periods of its history (from Mycenaean times till today).

II. The composition of the dictionary.

In this part of the introduction are explained analytically the problems which had to be faced during the composition of the dictionary, as well as the solutions which were given to them. The questions discussed here constitute vital problems of Modern Greek lexicography. Specifically the matters examined here are those that concern Modern Greek dictionaries (p. XIIf.), the selection of entries (p. XVIIf.), the general principles governing this dictionary (p. XXIf.), the problem of synzesis (p. XXIVIf.), the principles of spelling (p. XXIXIf.), parts of speech, gender, and number

labels (p. xxxiff.), statistical notations (p. xxxiiff.), and the arrangement of the entries (p. xxxiiiiff).

B. The Dictionary (pp. 1-674).

The vocabulary is listed in inverse alphabetical order and is subdivided into chapters, sections and paragraphs and, moreover, into groups : etymological groups, morphological groups, even « optical » ones. Thus the task of the student is made easier, and the morphology of Modern Greek is set forth in a clear and very instructive way as well. Since Modern Greek is the outcome of a linguistic tradition of thousands of years, its morphology and whole structure interests every one who concerns himself with the Greek language and civilization, and human language in general. The dictionary takes on international importance because of the fact that Greek morphemes are used to express various meanings of most sciences, as well as many of the abstract concepts met with in contemporary life. Thus this dictionary will be also useful to anyone who would like to coin a new term based on Greek.

C. The appendices (pp. 675-764).

I. Two kinds of statistical tables of Greek word-finals, general tables and detailed ones. These refer to the final letter (p. 679 ff.), the last two letters (p. 683ff.), and the last three letters (p. 691ff).

II. Comparative statistical tables of Greek, French and Italian word-finals (p. 730ff.).

III. Comparative tables of ancient and modern Greek final systems. These tables, so important for the understanding of the whole development of the Greek language, are respectively preceded by a brief introduction, in which the conclusions of the comparison are presented and various relevant questions are briefly discussed.

The comparison is made by chapters : the first chapter (p. 738ff.) deals with compounds whose second part consists of a separate word (ἀγωγή, δρόμος, μέτρον etc.), while the second chapter (p. 753ff.), deals with « τέρματα » i.e. inflectional and derivative endings.

The work ends with a table of contents, which includes an extensive index of the dictionary (pp. 765-801) facilitating its use.

G. K.